
Pour participer à notre effort, vous pouvez:

- nous signaler des informations
- visiter et faire visiter notre site
- vous inscrire à nos newsletters et les diffuser
- devenir membre
- nous faire un don au CCP 10-747881-0

MERCI

À tous les membres, donateurs, organisations partenaires et collectivités qui nous soutiennent et croient en l'utilité de notre mission.

À toutes les personnes qui nous signalent des informations, qui relisent nos documents avant leur publication ou qui participent à nos conférences de presse, ainsi qu'à celles qui les diffusent auprès de leurs contacts ou dans leurs actions. Aux bénévoles qui nous ont appuyés ces dernières années, Laure Faessler et Suzanne Rivier, ainsi qu'à Marie-Goretti Nduwimana qui nous soutient désormais dans la tenue de la comptabilité.

PLUS D'INFOS SUR odae-romand.ch

Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers (ODAE)
Case postale 270 | 1211 Genève 8 | 022 310 57 30
odae-romand.ch | info@odae-romand.ch
Genève, avril 2015

Au syndicat SIT qui met à notre disposition un local, une infrastructure bureautique et l'amitié de ses collaboratrices et collaborateurs. À Caritas Neuchâtel ainsi qu'à la Fraternité (CSP Vaud), qui accueillent tour à tour les séances du Comité. Et à l'atelier Galiffe du CSP Genève, qui répond toujours présent pour la mise sous pli et l'envoi de nos rapports à plus d'un millier d'adresses.

rapport
d'activités
observatoire
romand
du droit d'asile et des étrangers
2014

- Amnesty International – Gr. 68 Montagnes NE
- Amnesty International – Gr.73 Monthey VS
- Amnesty International – Groupe de Fribourg
- Amnesty International – Groupes de Genève
- Appartenances – Genève
- Assoc. de déf. des travailleurs (ADETRA) GE
- Assoc. pour la protection des droits humains GE
- Assoc. s. des Centres sociaux protestants (CSP)
- Aumônerie genevoise œcuménique AGORA
- Aumônerie œcuménique asile Vallorbe VD
- Bel Horizon - La Chaux de Fonds NE
- Bureau de l'intégration des étrangers (BIE) GE
- Camarada - Centre pour femmes migrantes GE
- Caritas Jura
- Centre de contact Suisses-Immigrés – Fribourg
- Centre de contact Suisses-Immigrés – Genève
- Centre Europe Tiers-Monde (CETIM)
- Centre social protestant – Genève
- Centre social protestant VD
- Centre Suisses-Immigrés VS
- Cercle des amis de Cornélius Koch
- Collectif de soutien aux sans papiers GE
- Communauté chrétienne de base de Chêne
- Communauté chrétienne de base de Pont d'Arve
- Communauté chrétienne de la Providence FR
- Communauté GE d'action syndicale (CGAS)
- Commune de Bussigny VD
- Commune de Courchapoix JU
- Commune de Courrendlin JU
- Commune de Meinier GE
- Commune de Plan-les-Ouates GE
- Commune du Chenit (anciennement Sentier) VD
- Commune du Landeron NE
- Commune ecl. cath.-rom. de Lajoux JU
- Commune ecl. cath.-romaine de Porrentruy JU
- Commune ecclésiastique de Corban JU
- Conf. univ. des assoc. d'étudiants (CUAE) GE
- Coord. contre l'exclusion (Stonexclusion) GE
- Coordination asile.ge
- Couvent Ste-Ursule VS
- Croix-Rouge Valais
- Eglise catholique chrétienne – Genève
- Eglise catholique romaine à Genève – COTMEC
- Eglise cath. romaine Vaud – FEDEC
- Eglise évangélique réformée VD
- Eglise protestante de Genève
- ELISA – Asile GE
- Entraide protestante suisse (fondation) – Zurich
- Entraide protestante suisse – Secrétariat romand
- Fédération genevoise de coopération (FGC)
- Fondation Gertrud Kurz BE
- Fondation Meyrinoise du Casino GE
- Fondation Oak GE
- Groupe d'accueil de réfugiés La Chaux de Fonds
- Groupe de soutien aux familles de migrants – Payerne
- Groupe quaker de Genève
- Groupe sida Genève
- Groupe solidarité – Genève
- Kkf/Oca Conseil en Vue du retour – Berne
- l'enfantaisie – Bienne
- Les Communistes – Genève
- Les Verts – Genève
- Ligue suisse des droits de l'homme GE
- Ligue suisse des droits de l'homme VD
- Loterie romande
- Œuvre missionnaire de Ste Clotilde VS
- Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) Genève
- Paroisse catholique de Martigny VS
- Paroisse cath.-rom. de St Imier BE
- Paroisse év.-réf. de Châtel-St-Denis-La Veveyse FR
- Paroisse év.-réf. de St Imier BE
- Paroisse év.-réf. de Tarmelan BE
- Paroisse év.-réf. gén. de Bienne BE
- Paroisse réf. fr. de Corgémont BE
- Paroisse Saint Marc - Petit-Lancy GE
- Paroisse St Gervais-Pâquis GE (diaconie)
- Parti démocrate chrétien de Genève (PDC)
- Parti ouvrier et populaire du Jura (POP)
- Parti POP vaudois – section de Renens
- Parti socialiste de Meyrin et Cointrin GE
- Parti socialiste de Vernier-Troinex GE
- Parti socialiste genevois
- Petites Soeurs de Jésus - Genève
- Point d'Ancre – Fribourg
- Réseau vs de solidarité avec les migrants (RéSolMi)
- Services industriels genevois - Fonds mécénat
- Sœurs de Ste Marthe FR
- Sœurs de St-Vincent de Paul - Morges
- Solidarité Femmes GE
- SolidaritéS - Genève
- SOS-Asile Vaud
- Syndicat des services publics – Jura (SSP-JU)
- Syndicat interprofessionnel de travailleurs GE (SIT)
- Syndicat SYNA – Travail suisse – Genève
- Syndicat UNIA Genève
- Syndicat UNIA La Chaux de Fonds
- Syndicat UNIA, région transjurane
- Syndicat UNIA Suisse
- Terre des Hommes Suisse
- Université populaire albanaise GE
- Ville de Carouge GE
- Ville de Delémont JU
- Ville de Genève
- Ville de Lancy GE
- Ville d'Onex GE
- Vivre Ensemble, service d'information sur l'asile

Vous l'aurez constaté vous-mêmes: en 2014, les tensions autour du droit d'asile et des étrangers se sont encore accrues. Le vote du 9 février sur l'immigration dite de masse incite nombre d'acteurs à durcir le ton, et donne confiance à ceux qui ont porté l'attaque en ce sens qu'ils peuvent se montrer encore plus offensifs. Conséquence: l'incendie se répand aux droits humains en général, preuve en est le récent lancement d'une initiative populaire visant à établir la primauté du droit national sur les droits fondamentaux garantis dans les conventions internationales.

Quel rôle doit jouer notre Observatoire dans ce contexte? Lorsque le débat s'emballe, les discours ont tendance à s'écarter de toute réalité humaine. Les étrangers deviennent alors des chiffres sans visage. Le travail de l'Observatoire se pose en antidote face à ces dérives. Il ne suffit pas seul, bien sûr, mais contribue à alimenter un courant d'efforts collectifs qui doit se renforcer.

Comme vous le lirez dans ces pages, notre Observatoire est toujours plus actif. Avec le rapport «Asile à deux vitesses», portant une critique cruciale sur la restructuration de la procédure d'asile qui est en cours, il sait aussi se placer au cœur des enjeux actuels. Notre impact médiatique est fort, avec des conférences de presse mais aussi de nombreuses contributions à des articles ou émissions. Le Tribunal administratif fédéral cite quant à lui les rapports de l'ODAE pour rendre des jugements favorables aux personnes migrantes.

Par ailleurs, il ne vous aura probablement pas échappé que les sujets qui nous préoccupent font l'objet d'un nombre croissant de tables-rondes, films, colloques et autres événements en tout genre. Ici aussi le rôle de notre Observatoire, parce qu'il représente un lien essentiel entre l'expertise de terrain et l'analyse plus globale, est appelé à se renforcer.

L'année 2015 regorge de nouveaux projets et une recherche de fonds importante permet d'envisager une situation moins délicate que celle des années précédentes. Mais de nouveaux efforts devront se faire pour assurer notre pérennité financière au-delà de 2015: nouveaux projets, recherche de soutiens auprès d'autres collectivités, renforcement du nombre de membres et donateurs réguliers... Nous espérons à ce titre que le projet d'exposition itinérante sur les personnes admises à titre provisoire accroîtra la visibilité de notre travail et permettra d'élargir notre base de membres et sympathisants!

À vous qui soutenez l'Observatoire d'une manière ou d'une autre, ce rapport est aussi l'occasion de vous dire MERCI. Nous espérons d'ailleurs qu'en vous montrant la dimension collective de notre démarche – voyez tous ces acteurs qui nous aident et tout le travail bénévole qui se met en place autour de notre unique salariée! – vous aurez envie de continuer à nous appuyer.

2014 EN CHIFFRES

- > 15 fiches décrivant de façon fiable des cas concrets
- > 49 infos brèves publiées sur notre site internet
- > 1 rapport d'observation romand et 1 rapport thématique national diffusés chacun à près de 1'300 exemplaires en Suisse romande
- > 2 conférence de presse et plus de 30 articles ou reportages dans les médias
- > 5 messages aux parlementaires fédéraux et 2 interpellations basées sur nos informations
- > 100 correspondant-e-s dans toute la Suisse romande
- > 5 newsletters diffusées à 700 abonnés

THÉMATIQUES 2014

ASILE À DEUX VITESSES

Pendant l'année écoulée, notre travail s'est concentré notamment sur la diffusion des constats du rapport «Asile à deux vitesses». Pilotée par l'ODAE romand, cette étude a été réalisée en collaboration avec les Observatoires basés à Berne et à St-Gall et s'est fondée sur 6 cas romands et 7 cas alémaniques. Elle a été présentée lors d'une conférence de presse à Berne, puis largement diffusée, en français et en allemand, y compris au sein du Parlement fédéral et lors d'une visite au centre de test de la nouvelle procédure d'asile à Zurich.

Le constat de base du rapport est que l'Office fédéral des migrations (ODM; devenu entre-temps Secrétariat d'Etat aux migrations – SEM) déploie une stratégie de traitement des demandes d'asile qui consiste à rendre très rapidement des décisions négatives et à faire attendre les personnes dont le besoin de protection est manifeste.

Les conséquences néfastes sur celles-ci sont nombreuses: elles sont privées de la stabilité dont elles ont besoin pour se reconstruire après les traumatismes subis et elles ne peuvent bénéficier, pendant de longues années, des mesures d'intégration auxquelles elles ont droit.

Cette attente prolongée concerne également des enfants ou adolescents, qui, malgré l'entrée en vigueur d'une disposition en février 2014 exigeant que le traitement de leur demande d'asile soit prioritaire, continuent d'attendre de nombreux mois dans la plupart des cas pour voir leur demande d'asile être traitée.

À la lumière de l'avant-projet de restructuration du domaine de l'asile mis en consultation en juin 2013, le rapport analyse également la capacité de cette réforme à éviter qu'un asile «à deux vitesses» ne perdure. Les Observatoires ont relevé, avec inquiétude, que cet avant-projet mentionnait un possible «moratoire» sur les demandes d'asile de personnes venant de pays en conflit et prévoyait l'affectation en procédure étendue des cas ayant de fortes chances d'aboutir à une forme de protection, même lorsqu'ils ne présentent pas de complexité particulière. Il est regrettable que le message du Conseil fédéral transmis au Parlement en septembre 2014 maintienne la notion de «moratoire» en cas de «situation précaire» dans un pays de provenance, tout comme la possibilité d'appliquer la procédure étendue aux demandes de personnes «qui seront vraisemblablement autorisées à rester en Suisse», indépendamment de la nécessité ou non de mener des mesures d'instruction supplémentaires.

RAPPORT D'OBSERVATION 2014

Dans notre 7^e Rapport d'observation, nous avons fait le constat que la promesse relative aux visas humanitaires – qui auraient dû constituer une mesure de remplacement de la procédure d'asile en ambassade – est restée lettre morte. Les cas de l'adolescente éthiopienne «Eden» – menacée de mariage forcé – et du Camerounais «Michel» – persécuté pour son homosexualité – mettent en évidence que le critère de danger «imminent», même lorsque l'on se trouve encore dans son pays, est un seuil extrêmement difficile à atteindre.

Dans ce même rapport, nous avons tiré un bilan mitigé sur le respect de la vie privée et familiale dans le domaine du droit des étrangers. Si certaines juridictions – notamment le Tribunal fédéral – admettent de plus en plus de situations dans lesquelles l'intérêt de l'enfant à vivre avec ses deux parents en Suisse prime sur la limitation du nombre d'étrangers, il n'en va pas de même pour toutes les autorités, preuve en est la récente condamnation de la Suisse par la Cour européenne des droits de l'homme pour un père équatorien souhaitant vivre auprès de sa fille afin d'exercer son droit de visite (arrêt CEDH du 8 juillet 2014 en la cause M.P.E.V. contre Suisse).

IMPACT

MÉDIAS

L'année 2014 a été riche en articles et émissions se référant au travail de l'ODAE romand. Ces retombées médiatiques sont tout d'abord en lien avec les deux conférences de presse organisées lors du lancement, le 20 mai à Berne, du rapport «Asile à deux vitesses» et, le 27 novembre à Genève, du Rapport annuel d'observation. Des invités de taille ont été conviés à ces deux occasions : à Berne étaient présents les avocats Gabriel Püntener et Michael Steiner, qui sont intervenus au sujet du traitement des demandes d'asile de ressortissants sri-lankais et syriens ; à Genève nous avons compté sur la participation de Philip Jaffé, directeur du Centre interfacultaire en droits de l'enfant, qui s'est exprimé sur la primauté de l'intérêt supérieur de l'enfant indépendamment de son origine et de son statut légal. L'expertise des membres du comité de l'ODAE romand a également été mise à contribution au moment de présenter ces rapports du point de vue du terrain : Aldo Brina pour le domaine de l'asile et Eva Kiss au sujet des cas relevant du domaine des étrangers et de la libre circulation des ressortissants de l'Union Européenne.

Pendant l'année écoulée, les journalistes nous ont aussi régulièrement sollicités pour commenter l'actualité et leur fournir des informations dans le cadre de leurs enquêtes et analyses. En juillet 2014, nous avons accompagné des journalistes de 24 heures/Tribune de Genève lors d'un voyage à Milan puis dans le train de nuit qui relie cette ville à la France en passant par la Suisse, afin de rendre compte des périple entrepris par des milliers de Syriens qui cherchent ainsi à rejoindre l'Europe du Nord après être arrivés sur les côtes italiennes. Il en résulte deux reportages disponibles dans la rubrique «Impacts» de notre site internet.

MONDE POLITIQUE

Deux interpellations déposées en décembre 2014 au Conseil national et portant sur les demandes d'asile de mineurs non accompagnés trouvent leur source dans nos observations :

> 14.4304. **Priorité des demandes d'asile des requérants mineurs non accompagnés** - Isabelle Moret, en lien avec le rapport «Asile à deux vitesses»

> 14.4303. **Audition des requérants d'asile mineurs non accompagnés par l'ODM** – Isabelle Moret, en lien avec la brève **Audition des MNA: l'ODM peut-il véritablement garantir le respect de leurs droits?**

En réponse à l'interpellation 14.4304, le Conseil fédéral a affirmé en février 2015 que le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) «doit tenir compte de l'article 17 alinéa 2bis LAsi et donc faire passer les demandes de requérants mineurs non accompagnés en premier», ce qui vient clarifier l'articulation entre cette disposition et la stratégie de traitement consacrée à l'article 37b LAsi, lui aussi entré en vigueur en février 2014.

TRIBUNAUX

En janvier 2014, pour la deuxième fois, un arrêt du Tribunal administratif fédéral se référait à notre rapport «Renvois et accès aux soins», publié en septembre 2012 en collaboration avec le Groupe sida Genève, et ordonnait la reprise d'une instruction jugée insuffisante. Entre-temps, une nouvelle décision a été rendue par le SEM, concluant à l'octroi d'un permis B humanitaire pour raisons de santé à cette ressortissante camerounaise vivant avec le VIH, dont l'accès aux traitements et autres suivis médicaux en cas de retour dans son pays n'est pas garanti.

À Genève, l'ODAE romand participe aux séances de la Coordination asile.ge et de la Plateforme des associations actives en droit des étrangers. Nous sommes également présents lors des rencontres de la Conférence romande des collaborateurs de permanences pour requérants d'asile (COPERA) qui se tiennent alternativement à Lausanne et à Neuchâtel. À côté de cela, des séances et contacts réguliers avec notre réseau de correspondants sont organisés dans les différents cantons romands. Ainsi, en juillet 2014, l'ODAE romand s'est rendu à Fribourg pour une séance de travail avec le Centre de Contact Suisses-Immigrés/SOS Racisme et Caritas Suisse. Nous nous sommes également rendus auprès de nos partenaires d'Appartenances VD et GE, ainsi qu'au Centre Camarada et au Centre social protestant à Genève. Ce sont autant d'occasions pour relever des tendances et identifier des cas pouvant faire l'objet d'une fiche descriptive.

L'ODAE romand a par ailleurs été invité à intervenir lors de différents événements publics à travers la Suisse. En février, la coordinatrice de l'Observatoire a interagi avec les spectateurs de la pièce «Au bord du monde» de Valentine Sergo, présentée au Théâtre St-Gervais à Genève dans le cadre de la semaine Mémoires blessées. En août, elle a co-animé un atelier sur les personnes admises à titre provisoire dans le cadre des Jour-

nées du droit de la migration à l'Université de Berne. En décembre, lors d'une visite du centre de test à Zurich organisée par l'Office de consultation sur l'asile (Berne), ce fut l'occasion de présenter le rapport «Asile à deux vitesses» et d'interagir à la fois avec les autorités présentes et les participants venant de différentes structures d'hébergement et d'accompagnement des demandeurs d'asile dans le canton de Berne.

L'Observatoire a également tenu des stands à Genève, l'un en septembre lors d'un événement organisé par le service de la Genève internationale et l'autre en octobre, organisé par la Ville. Pour l'occasion, nous avons développé un «Quizz de la migration» qui nous a permis d'interagir avec le public sur les conséquences sur le plan humain des décisions rendues en matière d'asile et de droit des étrangers. Nous mettons volontiers ce quizz à la disposition de nos membres et partenaires qui souhaiteraient l'utiliser dans le cadre de leurs activités.

Enfin, lors de l'examen de la Suisse, en février 2014, par le Comité des Nations Unies sur l'élimination de la discrimination raciale, le Groupe de travail romand «Femmes migrantes & Violences conjugales» a soumis une note d'information à ce Comité en se référant à plusieurs situations documentées par l'ODAE romand.

PERSPECTIVES 2015

MIGRATION ET VULNÉRABILITÉ

En 2015, nous allons rééditer nos deux rapports thématiques romands, en intégrant de nouveaux cas et une analyse de l'évolution juridique.

Il s'agit tout d'abord du rapport «Renvois et accès aux soins», édité en septembre 2012 avec le Groupe sida Genève. Suite à la publication de cette étude et plus particulièrement de son annexe au sujet de l'accès aux soins pour les personnes séropositives au Cameroun, le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) se voit désormais dans l'obligation de revoir son appréciation sur la question. Mais dans l'ensemble le problème reste entier: instruction et motivation insuffisantes, remise en cause des avis médicaux, manque de transparence des sources utilisées, voire dissimulation d'informations de la part du SEM restent de mise dans nombre de décisions rendues. Compte tenu de l'importance de faire connaître ces constats plus largement, le rapport sera édité cette fois en français et en allemand.

Notre rapport «Femmes étrangères victimes de violences conjugales», publié une première fois en 2011 puis réédité en 2012, garde lui aussi toute son actualité malgré des changements légaux intervenus entre-temps. La notion d'«intensité» des violences, souvent jugée insuffisante par les auto-

rités, continue à servir de base à des décisions de renvoi. De plus, les conséquences sur le long terme des violences et de l'isolement qui les accompagne ne sont que rarement prises en considération au moment d'examiner le renouvellement annuel d'un permis octroyé au titre de l'article 50 de la Loi sur les étrangers (raisons personnelles majeures ouvrant droit à la poursuite du séjour après séparation d'avec un époux suisse ou titulaire d'un permis C). En effet, le droit au renouvellement de l'autorisation de séjour des victimes de violences conjugales s'éteint en cas de dépendance à l'aide sociale, conformément à l'art. 51 LEtr. En clair, alors que l'on sait que les violences ont souvent des conséquences à long terme, empêchant les victimes de s'intégrer sur le marché de l'emploi, on ne protège – en tout cas à moyen et long terme – que les victimes qui sont financièrement autonomes. Cette 3e édition, tout comme les précédentes, se fera en collaboration avec le Groupe de travail romand «Femmes migrantes & Violences conjugales».

NOUVEAU PROJET SUR LES PERSONNES ADMISES À TITRE PROVISOIRE

Cela fait plusieurs années que les correspondantes et correspondants de l'ODAE romand signalent les difficultés rencontrées par les personnes au bénéfice d'une admission provisoire : restrictions en matière de regroupement familial et liberté de mouvement ; accès à l'emploi et à certaines formations entravé ; sentiment de non-reconnaissance liée à un statut provisoire difficile à transformer en réel titre de séjour... Afin de rendre compte de ces situations, nous avons conçu un projet pilote al-

liant analyse juridique et témoignages. Une brochure décrira le cadre légal et son application dans des cas concrets, présentera des témoignages et analysera la réalité du terrain à la lumière des droits humains. À côté de cela, une exposition itinérante est prévue afin de donner la parole aux premiers concernés et de toucher un public encore plus large sur les situations individuelles que nous décrivons. Le lancement du projet est prévu à l'automne 2015 à Genève, puis il se poursuivra ailleurs en Suisse romande. Nous espérons ainsi remplir mieux que jamais notre objectif d'informer et de sensibiliser le public.

STRUCTURE ASSOCIATIVE

SECRETARIAT

Coordination à 90 % : Mariana Duarte

Stagiaires à 60% : Laura Nimis (jusqu'en janvier), Cristiana Desideri (février à juillet) et Régis Blanc (août à décembre)

BÉNÉVOLES

Comptabilité : Laure Faessler (jusqu'en mai) et Marie-Goretti Nduwimana (dès mai)

Mise à jour des adresses : Suzanne Rivier (jusqu'en juillet)

Relecteurs et correspondants : plusieurs personnes actives dans le domaine nous transmettent des dossiers dignes d'intérêt et relisent nos fiches avant leur publication

COMITÉ

À l'heure actuelle, le Comité est composé de 10 membres, ainsi que d'une suppléante, élus lors de l'assemblée générale du 10 décembre 2014 :

Aldo Brina – collaborateur du secteur « réfugiés » au CSP de Genève

Anna Fadini – collaboratrice de la Fraternité du CSP Vaud à Lausanne

Magalie Gafner – juriste et sociologue au CSP Vaud à Lausanne

Inge Hoffmann, présidente – enseignante à l'Université populaire du Canton de Genève

Françoise Jacquemettaz – présidente du CSI à Sion

Suppléante : Fatxiya Ali Aden – assistante sociale au CSI de Sion

Eva Kiss – collaboratrice du CCSI à Genève

Fanny Matthey – collaboratrice scientifique de l'Université de Neuchâtel

Caroline Meraldi – collaboratrice du CCSI/SOS Racisme, Fribourg

Mélanie Müller-Rossel – responsable du secteur migration au CSP de Neuchâtel

Philippe Nussbaum – pasteur, président d'Elisa Jura bernois/Bienne, Saint-Imier

Issus de différents cantons romands et œuvrant dans le domaine du droit d'asile et des étrangers, les membres du Comité ont pour mission d'assurer la gestion stratégique et financière de l'association. Ils soutiennent également l'équipe dans certaines de ses activités et sont le relais de l'Observatoire dans leur canton respectif.

En 2014, le Comité s'est réuni à sept reprises, entre Neuchâtel et Lausanne.

MEMBRES ET SOUTIENS

L'association dénombre 323 membres individuels et 81 membres institutionnels. Par ailleurs, nous comptons sur 749 sympathisants individuels et 71 sympathisants institutionnels. C'est grâce à leur confiance et à leurs précieuses contributions que notre travail demeure possible.

FINANCEMENT

L'ODAE romand est financé essentiellement par les cotisations et dons de ses membres et sympathisants. Ces contributions émanant d'individus, organisations, Églises, paroisses ou partis politiques se sont élevées comme en 2013 à près de 70'000 francs, contributions à notre travail à l'échelle nationale comprises. Notons en particulier la générosité de la Coordination asile.ge, de l'Église évangélique réformée du canton de Vaud, de l'Association des Centres sociaux protestants (CSP) et tout particulièrement du CSP VD, de Stopexclusion, de l'Église catholique romaine du canton de Vaud, de l'Église protestante de Genève et de l'AGORA, chacune de ces institutions ayant versé une participation d'au moins 1'000 francs en 2014. À ces contributions s'ajoute notre hébergement à titre gracieux par le syndicat SIT à Genève. Le maintien de ces soutiens remarquables – et de toute autre contribution, aussi modeste soit-elle – est non seulement encourageant, mais aussi une condition indispensable à la poursuite de notre travail d'observation en toute indépendance.

En 2014, quelques villes genevoises nous ont octroyé des subventions importantes, soit Carouge (2'000 francs) et Plan-les-Ouates (1'000 francs). D'autres villes et communes romandes ont également maintenu leur soutien, pour une somme totale de 550 francs. Ces contributions sont cependant en nette baisse par rapport aux dernières années.

Le rapport national «Asile à deux vitesses» a été financé par une fondation souhaitant rester anonyme et qui conclut ainsi ses trois années de soutien aux projets communs des Observatoires à l'échelle nationale.

La Loterie romande a pour sa part achevé son soutien qui a porté en 2013-2014 sur la refonte de notre charte graphique : nouveau logo, nouvelle couleur, nouveau dépliant et nouveau visuel de nos publications que vous avez pu découvrir ces derniers mois.

À toutes celles et ceux qui ont rendu possible la poursuite de notre travail en 2014, nous exprimons ici notre profonde gratitude. La liste des institutions et collectivités qui nous soutiennent financièrement figure en page 2.

COMPTES 2014

L'important déficit prévu s'est trouvé diminué grâce à un surplus de recettes liées à la Plateforme nationale des observatoires, à quelques réductions de dépenses, ainsi qu'à des soutiens exceptionnels de Stopexclusion et du CSP VD venant compenser partiellement une baisse des contributions régulières émanant de collectivités publiques. Tout d'abord, il y a eu un report des recettes attendues en 2013 pour la réalisation du rapport national «Asile à deux vitesses», qui ne sont tombées qu'en 2014. Ces recettes ont été complétées par une utilisation à hauteur de 5'000 francs du fonds Plateforme nationale afin de financer d'autres aspects du travail réalisé par l'ODAE

romand à Berne (visites au Parlement fédéral, rencontres avec les autorités). En ce qui concerne les dépenses, c'est au niveau du poste de stagiaire que des réductions ont pu se faire : l'embauche d'une personne enregistrée à l'Office cantonal de l'emploi nous a permis, pendant six mois, de réduire les charges en cotisations sociales; cinq semaines de stage ont en outre été réalisées en moins (entre la mi-juillet et la fin août), par rapport aux 12 mois prévus au budget.

Ainsi, au lieu des 22'000 francs anticipés, nous avons réalisé un déficit de près de 14'000 francs que notre capital propre a permis d'absorber.

BILAN AU 31.12.2014

ACTIFS		PASSIFS	
Caisse	85.35	Passifs transitoires	673.28
Compte courant postal	38'395.72	Salaires à payer	-1.24
Deposito	28'754.50	Fonds plateforme nationale	9'048.30
Actifs transitoires	8'179.17	Rapport santé (SIG)	132.95
		Fonds Permis F (FMC)	15'000.00
		Capital propre	92'428.04
		Déficit 2013	-27'905.72
		Déficit 2014	-13'960.87
TOTAL ACTIFS	75'414.74	TOTAL PASSIFS	75'414.74

CHARGES	BUDGET 2014	COMPTES 2014
Salaires bruts	90'317.00	87'816.53
Charges sociales	15'231.00	12'278.23
Divers personnel	200.00	258.29
Charges personnel	105'748.00	100'353.05
Bureau et téléphone	700.00	700.40
Envois en nombre	170.00	115.60
Frais postaux divers	500.00	298.30
Impressions	4'000.00	1'801.10
Petites fournitures	200.00	43.00
Frais compte postal	300.00	166.57
Frais divers	200.00	146.00
Loyer (SIT)	3'700.00	3'700.00
Fonctionnement courant	9'770.00	6'970.97
Frais déplacements	900.00	1'012.20
Frais séances	50.00	—
Séances et actions	950.00	1'012.20
Petit matériel informatique	100.00	—
Frais site internet	185.00	99.50
Frais annuaire asile	265.00	622.08
Informatique	550.00	721.58
Impression publications	7'300.00	4'775.80
Envoi publications	2'900.00	1'585.00
Elaboration publication	1'200.00	—
Frais de graphisme	8'400.00	7'600.00
Publications	19'800.00	13'960.80
Charges Plateforme nationale (PN)	7'500.00	1'945.37
Développement institutionnel	4'000.00	270.00
Charges projet	11'500.00	2'215.37
TOTAL CHARGES	148'318.00	125'233.97

PRODUITS	BUDGET 2014	COMPTES 2014
Contributions organisations	25'000.00	22'990.00
Contributions collectivités	10'000.00	3'550.00
Contributions individus	52'000.00	38'130.00
Recherche de fonds PN	10'000.00	23'049.50
Loyer SIT	3'700.00	3'700.00
Intérêts comptes postaux	300.00	36.60
Divers	—	789.95
Recettes diverses	300.00	826.55
Utilisation fonds Plateforme nationale	13'000.00	5'027.05
Utilisation fonds Développement institutionnel	12'000.00	14'000.00
Utilisation fonds spéciaux	25'000.00	19'027.05
TOTAL PRODUITS	126'000.00	111'273.1
Déficit	-22'318.00	-13'960.87

Les comptes tels que présentés ici sont une version provisoire, qui sera encore soumise à approbation par l'Assemblée générale.

PERSPECTIVES FINANCIÈRES 2015

Afin de faire face aux déficits inhérents à notre fonctionnement actuel et pour ne pas diminuer drastiquement notre dotation en ressources humaines – ce qui pourrait affecter la portée de notre travail –, le Comité, et tout particulièrement sa Commission des finances, s'est penché sur les possibilités de recherche de fonds par projets. Au second semestre 2014, différents projets ont été élaborés et des démarches ont été entreprises auprès de nouveaux bailleurs. Ces projets permettront d'inscrire nos activités régulières dans des cadres précis : bon nombre de fiches descriptives à publier en 2015 seront financées par ce biais. Par ailleurs, le Comité est en train d'examiner des possibilités de réduction des coûts réguliers.

PROJETS SPÉCIAUX

Renvois et accès aux soins : cette 2^e édition bénéficie d'une recherche de fonds menée par le Groupe sida Genève, qui nous versera en 2015 une contribution de 6'000 francs pour sa réalisation. Les dépenses restantes (impression, graphisme) seront prises en charge par le Groupe sida Genève.

Femmes étrangères victimes de violences conjugales : la Fondation Oak nous a octroyé en 2015 une contribution ponctuelle de 17'000 francs pour la réalisation de cette réédition

ainsi que pour sa diffusion au moyen d'une conférence de presse et de séances d'information. Cette nouvelle édition se fera, comme la précédente, avec la collaboration du Groupe de travail « Femmes migrantes & Violences conjugales », et un appui financier supplémentaire de certaines de ses organisations membres.

Personnes admises à titre provisoire : nous avons d'ores et déjà reçu 500 francs de la Fondation Gertrud Kurz et 15'000 francs de la Fondation Meyrinoise du Casino pour la réalisation de l'ensemble du projet, ainsi que 19'000 francs de la part du Bureau de l'intégration des étrangers (GE) qui seront consacrés spécifiquement au volet exposition. Par ailleurs, la Ville de Genève et d'autres communes genevoises, ainsi que le Fonds mécénat des Services industriels de Genève et le Service fédéral de lutte contre le racisme ont été sollicités pour soutenir ce projet pilote dont les frais externes hors publication sont devisés à 28'000 francs.

Outre les projets de publication et d'exposition prévus en 2015, nous avons sollicité un nouveau soutien de la Loterie romande afin de renouveler notre matériel informatique et d'adapter notre site internet à la nouvelle charte graphique.